

# Lettre électronique

Catherine MORIN-DESAILLY

*Sénatrice de la Seine-Maritime  
Conseillère régionale de Normandie*



---

## L'actualité du Sénat et des territoires Septembre / Octobre 2024

---

Chères collègues, Chers collègues, Chères amies, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser ma lettre d'information pour les mois de septembre et octobre 2024.

Après l'interruption brutale de la dernière session parlementaire, en raison de la dissolution, les travaux du Sénat ont repris lentement, le gouvernement ayant soumis peu de textes à notre assemblée.

Quelques textes d'initiative parlementaire, relatifs aux collectivités territoriales, ont été réinscrits à l'ordre du jour. Nous avons par exemple adopté la proposition de loi visant à permettre l'élection du maire d'une commune nouvelle en cas de conseil municipal incomplet.

Après l'adoption de la proposition de loi organique portant réforme du financement de l'audiovisuel public, texte que j'avais déposé avec trois collègues, celui-ci sera examiné prochainement à l'Assemblée nationale.

Cette période est essentiellement consacrée aux auditions pour préparer la loi de finances pour 2025.

Le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité, assurant la transposition de la directive NIS2, a enfin été publié. La commission spéciale du Sénat, dont je serai membre, aura à cœur d'accompagner au mieux les collectivités territoriales qui devront se mettre en conformité.

En parallèle, les visites de terrain en Seine-Maritime se poursuivent. Comme chaque année, j'ai eu le plaisir d'assister à la rentrée scolaire et de constater l'engagement des élus locaux et des personnels scolaires, afin d'organiser au mieux le retour en classe des élèves.

En vous souhaitant bonne lecture et restant à votre écoute,

Bien chaleureusement,

Catherine MORIN-DESAILLY

---

## Textes examinés par le Sénat

---

### Adoption de la proposition de loi visant à permettre l'élection du maire d'une commune nouvelle en cas de conseil municipal incomplet

Mardi 15 octobre, le Sénat a adopté la **proposition de loi visant à permettre l'élection du maire d'une commune nouvelle en cas de conseil municipal incomplet, dont j'ai été cosignataire.**

Le texte, déposé par mes collègues Annick Billon (UC), Françoise Gatel (UC) et Bruno Retailleau (LR) vise à **résoudre une difficulté rencontrée par les communes nouvelles confrontées à une vacance de maire par démission ou décès, dans le cas où elles ont été créées depuis le dernier renouvellement municipal de 2020.**



Le code général des collectivités territoriales dispose que, pour l'élection d'un nouveau maire, le conseil municipal doit être complet. Par définition, en cas de vacance de maire, ce n'est pas le cas. **Or, les communes nouvelles ne peuvent pas mobiliser le suivant de liste.**

Pour assurer la stabilité institutionnelle et permettre la poursuite des projets engagés par les communes nouvelles en pleine période transitoire, **la proposition de loi adoptée par le Sénat adapte, de manière pragmatique, le cadre législatif en étendant l'exception d'incomplétude du conseil municipal, prévue à l'article L.2113-8-1 du code général des collectivités territoriales, aux communes nouvelles qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement à la date de publication de la loi.**

Le texte a été transmis à l'Assemblée nationale et devrait être débattu prochainement.

---

### Suite de mes travaux sur le déclassement des humains kali'nas

**Le 26 décembre 2023, ma proposition de loi relative à la restitution des restes humains appartenant aux collections publiques était adoptée.** Elle a établi **un cadre juridique général pour ces restitutions émanant d'Etats étrangers.**

Sont en effet particulièrement concernés des descendants de guyanais.

Le 3 octobre dernier, toujours dans la suite de ma proposition de loi, a été **installé, par les ministres de la culture français et malgaches, le**

**Je poursuis ainsi le travail que j'ai engagé depuis la restitution des têtes Maoris conservées au Museum de Rouen, à la Nouvelle-Zélande.**

L'article 2 de cette loi du 26 décembre 2023 a donné au gouvernement un délai d'un an pour présenter au Parlement des solutions permettant de définir un cadre pérenne pour la restitution des restes humains ultramarins conservés dans les collections publiques.

**Comité scientifique conjoint, entre la France et Madagascar, à la demande du gouvernement malgache, sur la restitution de restes humains originaires de Madagascar.**

A cette occasion, la ministre de la culture m'avait conviée pour exposer mes travaux et les enjeux de demandes de restitution.



---

### **Préparation de l'examen du projet de loi de finances**

Fin octobre, nous avons commencé les auditions afin de préparer l'examen du projet de loi de finances qui sera discuté prochainement au Sénat.

Au sein de la commission de la culture du Sénat, je me suis mobilisée avec mes collègues pour défendre le budget des collectivités territoriales qui mènent des politiques culturelles ambitieuses.

Parmi les sujets les intéressants, nous avons interrogé la ministre de la culture, Rachida Dati, **sur la réduction du Fonds de soutien à l'Expression radiophonique, bénéficiant aux radios associatives qui jouent un rôle démocratique, culturel et social essentiel pour nos territoires.**

La ministre de la culture a annoncé que **la baisse de 10 millions d'euros prévue serait corrigée lors de la discussion de la loi de finances.**

---

### **Mes autres travaux et interventions**

---

**Intervention lors de l'examen de la proposition de loi organique portant réforme du financement de l'audiovisuel public, adoptée à la quasi unanimité par le Sénat**

**Mercredi 23 octobre, le Sénat a adopté à la quasi-unanimité la proposition de loi organique portant réforme du financement de l'audiovisuel public (France Télévisions, France Médias Monde, Radio France, Arte, TV5Monde, INA) que j'ai déposée en juillet avec mes collègues Cédric Vial (LR) et Roger Karoutchi (LR).**



Notre initiative avait été soutenue par le Président de la commission de la culture, de l'éducation, du sport et de la communication du Sénat, Laurent Lafon (UC).

**Ce texte répond à l'urgence de la situation du financement de l'audiovisuel public.** En 2022, la contribution à l'audiovisuel public, adossée à la taxe d'habitation, avait été supprimée par la loi de finances rectificative, malgré l'opposition de mon groupe.

Payée par tous les particuliers redevables de la taxe d'habitation et s'élevant à une centaine d'euros par an, elle permettait le financement des antennes publiques de radiodiffusion et de télévision.

Face à cette suppression brutale, sans alternative, le Parlement avait proposé un dispositif de financement provisoire : l'affectation d'une fraction du produit de la TVA jusqu'au 31 décembre 2024.

A l'approche de cette échéance, les acteurs du service public audiovisuel avaient largement exprimé leur inquiétude quant au risque d'une budgétisation de leur financement qui irait à l'encontre des règles européens et des modèles choisis par nos voisins, notamment allemands.

Lors de mon intervention, pendant l'examen de notre texte, **j'ai ainsi déploré les défaillances du**

Je suis en effet convaincue qu'avec une stratégie d'ensemble, télévision comme radio, notre audiovisuel publics doit se recentrer autour de ces quelques missions essentielles :

> Cultiver la proximité et faire vivre les territoires, développer l'éducation aux médias;

> Porter la voix de la France et de la francophonie dans le monde;

> Rassembler l'ensemble des Français autour de moments fédérateurs qui contribuent à la cohésion nationale; la couverture des jeux olympiques est un formidable exemple ;

> Participer à l'éveil de l'esprit critique, avec cette exigence de différenciation en matière d'information ;

> Porter des programmes innovants qui s'adressent à chacun et contribuent au soutien à la création française et européenne

> Développer l'éducation aux médias - faire en sorte que l'audiovisuel se préoccupe davantage de notre jeunesse, dans une logique de reconquête de ce public et renforce sa dimension éducative.

**Je me réjouis que notre texte ait été adopté à la quasi-unanimité et qu'il pérennise le mode de financement de l'audiovisuel**

**précédent gouvernement qui ne s'est jamais préoccupé d'apporter des solutions.**

**J'ai aussi regretté l'absence, faute de temps, d'un véritable débat sur le modèle économique de notre audiovisuel public qui doit s'affirmer comme une alternative à l'économie des plateformes fondée sur la captation de l'attention du citoyen consommateur.**



**public.**

**Pour les années à venir, les sociétés d'audiovisuel public bénéficieront donc d'un montant de la TVA, garantissant ainsi leur indépendance et le pluralisme des médias de service public afin que les citoyens puissent avoir accès des sources variées et fiables.**

**Ce financement pérenne permettra également aux chaînes et radios locales, au coeur de nos territoires, de continuer à exercer leur rôle essentiel.**

**Notre texte devrait être examiné le 19 novembre prochain à l'Assemblée nationale.**

---

## **Conclusions des Etats généraux de l'information (EGI)**



Certaines concernent **la lutte contre les ingérences étrangères** notamment :

- Renforcer la responsabilité des acteurs qui contribuent à la diffusion de fausses informations ;
- Créer une stratégie nationale de lutte contre les manipulations de l'information.

**Le jeudi 12 septembre 2024, j'ai assisté à la restitution des travaux des Etats généraux de l'information (EGI).**

Créés en octobre 2023, ils ont réuni des professionnels des médias, des chercheurs et des citoyens chargés de formuler des propositions afin d'anticiper les évolutions du champ de l'information, bouleversé par les changements numériques et leurs

D'autres s'appliqueraient à la **vie quotidienne de nos concitoyens** notamment :

- Intégrer la culture de l'information dans les programmes scolaires avec 1h/semaine dès le CM1;
- Déployer le « pass-Info » pour lutter contre la précarité informationnelle des citoyens ;

nouvelles menaces.

**Après neuf mois de travaux et de nombreuses consultations au quatre coins de la France, les groupes de travail ont rendu leurs propositions.**

Certaines ont été directement reprises de travaux sénatoriaux.

- Instaurer une véritable politique publique visant à limiter les impacts de l'information sur la santé à tous les âges de la vie, mais portera une attention particulière à l'enfance et à la jeunesse.

**Les travaux des EGI pourraient donner lieu à un projet de loi proposé par le gouvernement dans les mois à venir.**

---

### **Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie**

En octobre, **la France a célébré la francophonie et organisé les XIXème sommet de la francophonie à Villers-Côtteret.**

**Membre de l'association parlementaire de la francophonie qui regroupe 86 pays,** j'ai eu le plaisir d'assister à la réception célébrant la francophonie canadienne donnée par la ministre Caroline Mulroney et le sous ministre Ryandonaghy du NouveauBrunswick.

J'ai été également ravie de retrouver l'Ambassadeur du Canada auprès de la France, Stéphane Dion ainsi le président de l'assemblée parlementaire de la francophonie, Hilarion Etong.



---

### **Participation à l'université d'été de la Cybersécurité et du Cloud de confiance organisée par Hexatrust**

La **10ème édition des Universités d'Été de la Cybersécurité et du Cloud, organisées par Hexatrust, association regroupant des sociétés de cybersécurité et du**

**cloud**, s'est tenue le 5 septembre dernier à Paris.

Dans le cadre de la table ronde "Le cloud en pratique : quel cloud pour quel usage et quelle pratique ?", je suis revenue en détail sur les enjeux associés à la mise en oeuvre de la loi du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique (SREN).

Dans un contexte de hausse des cyberattaques sur nos territoires, comme en Normandie avec les attaques du CHU de Rouen et du département de la Seine-Maritime, nous avons échangé sur les travaux législatifs en cours, notamment sur la transposition de la directive européenne NIS2.



A ce sujet, **la commission spéciale du Sénat chargée d'étudier le texte du gouvernement a commencé ses travaux.**

\* **Le cloud ou informatique en nuage** désigne les serveurs accessibles sur Internet, ainsi que les logiciels et bases de données qui fonctionnent sur ces serveurs. Les serveurs situés dans le cloud sont hébergés au sein de datacenters répartis dans le monde entier

### Intervention lors des Rencontres Colbert à l'Institut de France

A la veille des Journées européennes du Patrimoine, j'ai eu le plaisir d'être invitée à l'Institut de France par la Fondation Colbert pour intervenir sur le thème « **Quels métiers pour l'industrie du patrimoine ? Comment en faire un atout pour la France ?** ».

Dans toutes les régions, il y a une **passion française pour le patrimoine, les sites et monuments, les métiers et savoirs faire.** Ce secteur représente une quantité de métiers et d'artisans.

Le **Sénat**, chambre des territoires, est mobilisé en soutien à ce secteur, en particulier dans le cadre de **notre Commission de la culture**, de l'éducation, de la communication et du sport et de son **Groupe d'études "Métiers d'art"**.

Lors de cette belle matinée, ouverte par Stéphane Bern, j'ai ainsi pu échanger avec l'ensemble des intervenants sur les questions de **la transmission des savoir-faire, de la formation et du soutien à la structuration du secteur**, ainsi qu'aux enjeux que comportent **la relance et la valorisation de ces métiers** pour les territoires.



---

## Publication des travaux de la commission d'enquête sur les politiques publiques face aux opérations d'influences étrangères

Comme annoncé lors d'une précédente lettre d'information, j'ai fait partie de la commission d'enquête sur les politiques publiques face aux opérations d'influences étrangères.

**Elle s'est réunie pendant six mois et a auditionné des experts scientifiques, des responsables politiques, des réseaux sociaux dans un contexte d'intensification des tentatives de manipulation de l'information et de propagande étrangère et de guerre hybride. Son rapport a été publié en juillet.**



Liens :

- [L'essentiel du rapport](#)
- [Le rapport](#) (avec la contribution écrite des Sénateurs du groupe UC)

Il formule 47 recommandations fondées sur trois piliers : une dynamique de résilience de la population, la promotion d'une véritable politique d'influence positive défendant les valeurs et les intérêts français auprès des opinions publiques internationales et la construction d'une stratégie globale et interministérielle pour toute la Nation.

Si ces travaux vont dans le bon sens, **nous avons tenu, mes collègues centristes et moi, à souligner les manques du rapport** notamment :

- le rôle des Etats-Unis d'Amérique n'a pas été suffisamment traité,
- le rôle des cabinets de conseil n'a été abordée que de manière incidente.

Nous avons également souhaité **rappeler les nombreux travaux que notre groupe a engagé, notamment ceux liés aux questions numériques sur lesquelles je m'engage depuis de nombreuses années.** Le travail du Sénat sur les opérations d'influences étrangères se poursuivront, sous l'impulsion de notre groupe Union Centriste, tant notre démocratie est aujourd'hui menacée.

---

## Questions au Gouvernement

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale cet été et à la mise en place d'un nouveau Gouvernement à la fin du mois de septembre, **j'ai choisi de redéposer certaines questions écrites**, adressées lors de la précédente session parlementaire, pour lesquelles je n'avais pas eu de réponse, sur les thèmes suivants :

> **Évaluation du dispositif « Culture à l'hôpital »**

et des programmes d'accès à la culture dans les hôpitaux [\[lire la question\]](#)

> **Prise en charge par l'Assurance-Maladie des soutiens-gorge postopératoires** dans le traitement du cancer du sein [\[lire la question\]](#)

> **Alerte sur la situation des brasseurs indépendants** en France en raison de l'augmentation du prix du verre [\[lire la question\]](#)



---

### *Sur tous les fronts*



**SAINT-GEORGES-SUR-FONTAINE** - Rentrée scolaire, accueil par le maire, Gaël FOULDRIN dans les nouveaux locaux de l'école élémentaire



**ROUEN** - Rentrée scolaire, accueil au lycée Corneille par son proviseur, Patrice DUHAMEL, en compagnie du président de Région Normandie Hervé MORIN, de Bertrand DENIAUD, vice-président en charge des Lycées, de notre DASEN Dominique FIS, de la députée Florence LEAUTEY, et d'Elisabeth LABAYE, adjointe au maire de Rouen en charge du patrimoine



**EU** - Visite du site archéologique de Briga et de la Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent, avec mon collègue élu

régional du secteur Robin DEVOLGELAERE-POZZO, Monsieur le maire Michel BARBIER, son équipe et les services communaux ainsi que les associations de défense et promotion du patrimoine

---



**DARNETAL** - Lancement de la 28<sup>e</sup> édition du Festival de bandes-dessinées NormandieBulle, aux côtés du maire Christian LECERF, de Françoise VARIN, adjointe à la culture et de nombreux élus, ainsi que des deux invités d'honneur, Gaëtan PETIT et Julien MONNIER.

---



**AUZOUVILLE-SUR-SAANE** - Aux côtés du maire, Stéphane GRINDEL, pour l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie, avec mes collègues élus Vincent RENOUX, Blandine DAS-NOEL et Pascal MARTIN



**FONTAINE-SOUS-PREAU** - Inauguration de la mairie rénovée suite aux travaux entrepris par la commune et son maire, Francis DEBRE

---



**ETAINPUIS** - Bicentenaire de la commune, célébré avec le maire Jean-Claude LEBRET et son équipe municipale, ainsi que mes collègues Pascal MARTIN, Chantal COTTEREAU et Vincent RENOUX

---



**BOLBEC** - Inauguration du Square de la Paix par le maire Christophe DORE, en présence de la ministre Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, du président du Département Bertrand BELLANGER, de la présidente de Caux Seine Agglomération et vice-présidente de la Région Virginie CAROLO-LUTROT et de mes collègues sénateurs

---



**CAEN** - Journée de travail avec les acteurs culturels et patrimoniaux normands dans le cadre du LabEurope / Relais Culture Europe

---



**ROUEN** - Avec les élus de la Ville, inauguration de la 25ème édition de la Fête du ventre de Rouen

---



**PARIS** - Inauguration du Salon du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre, à l'invitation de Stéphane Galerneau président d'Atelier d'Art de France.

---



**FECAMP** - Visite de la Chapelle Notre Dame du Salut, pour laquelle un programme de restauration est en cours, et découverte du projet Fécamp



**PARIS** - Réception au Sénat de l'association Mouvement Européen France au Sénat. Présence de l'Ambassadeur de Belgique en France et de l'Ambassadeur de Hongrie en France pour évoquer la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

Médiéval, avec l'adjoint à la culture et au patrimoine de la ville, Pierre AUBRY, et David GUERIN, député de la circonscription.



**EGYPTE** - Déplacement avec le groupe d'amitié France Egypte du Sénat pour travailler sur les relations institutionnelles, la francophonie, les coopérations scientifiques et culturelles.



**PARIS** - 15èmes rencontres CitésUnies France - Intervention au nom du Sénat sur la diplomatie parlementaire et sur la manière dont elle peut soutenir la coopération décentralisée initiée par les collectivités territoriales.

---

## **Revue de presse**

---

**2024 : année charnière pour la reprise en main de notre destin numérique ?**

Dans une tribune parue dans Le Trombinoscope, je reviens sur les **moments clés passés et à venir en 2024 en matière de numérique**. Tant au niveau mondial qu'aux niveaux européen et français, nous nous trouvons dans une **période clé pour l'avenir de la gouvernance du numérique**.

Numérique • TRIBUNES

## 2024 : ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA REPRISE EN MAIN DE NOTRE DESTIN NUMÉRIQUE ?

Catherine MORIN-DESAILLY

- ▶ Sénatrice UC de la Seine-Maritime
- ▶ Membre de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication
- ▶ Membre du groupe d'étude Numérique
- ▶ Présidente de la commission spéciale sur le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique



2024, c'est l'année des vingt ans du sommet mondial sur la société de l'information, celle du sommet mondial sur l'intelligence artificielle, ou encore celle du sommet de l'avenir qui doit notamment déboucher en septembre sur l'adoption d'un Pacte numérique mondial. C'est dire si les innovations technologiques et leurs conséquences sociétales, économiques, culturelles et démocratiques sont des préoccupations à l'échelle de la planète.

Loin du mythe originel, l'Internet est en effet devenu un terrain d'affrontement pour la domination du monde, un espace d'hypersurveillance et de vulnérabilité, où se multiplient les cyberattaques toujours plus sophistiquées et se complexifient les enjeux liés à « l'économie numérique ».

Si le numérique ouvre des perspectives inédites de progrès et de développement, il permet aussi la mise en place de formes de contrôle et de manipulation sans équivalents. L'IA constitue une rupture d'ordre anthropologique, c'est de la place de l'homme et de l'avenir même de nos sociétés, désormais gouvernées par les algorithmes et les données, dont il est question.

Entre l'hyperpuissance des géants du Net et les menaces de fragmentation et de manipulation liées aux tensions géopolitiques, quelles sont encore nos marges de manœuvre pour promouvoir un numérique au service des peuples ?

Comme le Secrétaire général de l'ONU, je veux croire en la possibilité de préserver l'Internet comme « bien commun mondial ouvert, sûr, libre et équitable, qui ne peut être approprié par des plateformes privées ni utilisé à mauvais escient pour porter atteinte aux droits de l'homme et à la paix dans le monde à des fins politiques étroites » dans « le respect des limites planétaires et du bien-être écologique ».

Ces principes pourraient être mis à l'œuvre si, au Sommet de l'avenir, il existe des soutiens étatiques suffisants, capables de mobilisation. Le risque reste celui d'un face-à-face délétère entre le néolibéralisme

des États-Unis, à la solde des big tech, et l'autoritarisme étatique de la Chine avec son modèle du crédit social.

Entre les deux, je veux croire que l'Union européenne peut encore être la troisième voie, si elle s'en donne complètement les moyens. Elle a gagné ce que la journaliste prix Nobel de la Paix Maria Ressa appelle « la course des tortues » en faisant voter, en dépit du lobbying intense des Gafam, des textes de régulation : le RGPD, l'IA act, le DMA, le DSA, le data governance act, NIS 2... Reste que pour peser, elle doit aussi s'affranchir de ses dépendances dangereuses et se doter d'une vraie politique industrielle.

Au niveau européen comme en France, quel que soit le gouvernement, il convient de dresser la liste des données les plus sensibles et stratégiques, de privilégier nos entreprises sur les marchés locaux avec un Small business Act et un Buy European act, et de faire en sorte que si nos marchés sont ouverts aux entreprises étrangères la réciproque soit vraie, avec concomitamment la mise en œuvre d'une diplomatie numérique.

C'est dans cette perspective qu'en tant que présidente de la commission spéciale au Sénat pour le projet de loi SREN, j'ai voulu avec mes collègues, respectant la marge de manœuvre que nous

laissait l'application directe des règlements européens, consacrer la protection de nos données sensibles et plus d'équité pour nos industries.

En attendant, le monde observe la mise en œuvre de cette nouvelle régulation

qui, à l'instar du RGPD, peut constituer, ce que la lanceuse d'alerte Frances Haugen a appelé un « étalon d'or mondial ». 2024 est une année charnière pour l'avenir de la gouvernance mondiale du numérique et de sa régulation. Il est véritablement urgent d'agir pour reprendre en main notre destin numérique. ●

**« Si le numérique ouvre des perspectives inédites de progrès et de développement, il permet aussi la mise en place de formes de contrôle et de manipulation sans équivalents. »**



La Revue du Trombinoscope | Août-Septembre 2024 | 37

### Autres articles dans la presse

Paris Normandie : ["Eu : la sénatrice Catherine Dessailly-Morin mobilisée"](#)

Actu.fr : ["La sénatrice Catherine Morin-Dessailly en visite à la collégiale"](#)

[pour le patrimoine religieux"](#)

---

**L'Humanité** : "[80 millions d'euros de suppressions, 700 emplois menacés : l'audiovisuel public va-t-il disparaître ?](#)"

---

**Politico.eu** : "[Les 42 personnes qui comptent dans la tech](#)"

---

**Télérama** : "[C'est parti pour la réforme du financement de l'audiovisuel public](#)"

---

**Arcom** : "[Présentation du rapport d'activité 2023 à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat](#)"

---

**La Croix** : "[Audiovisuel public : le mode de financement revu en urgence au Sénat](#)"

---

**Télérama** : "[Le Sénat vote dans l'urgence le projet de loi de financement de l'audiovisuel public](#)"

---

**Charlie Hebdo** : "[Restes humains dans les musées : que faire des collections de cadavres ?](#)"

---

[de Eu"](#)

---

**Marianne** : "[Les Français de l'étranger sont les meilleurs ambassadeurs de notre langue](#)" : [l'appel de 50 sénateurs](#)"

---

**Libération** : "[Audiovisuel public : le Sénat veut pérenniser son financement via un «montant» issu de la TVA](#)"

---

**Les Echos** : "[Audiovisuel public : vers la poursuite du financement par une fraction de la TVA](#)"

---

**Actu.fr** : "[Un an après sa fermeture, cette ancienne école revit près de Dieppe](#)"

---

**Le Monde** : "[Le Sénat pérennise le mode de financement de l'audiovisuel public, la vigilance reste de mise au sein des entreprises concernées](#)"

---

**France 3 Normandie** : "[Patrimoine mondial de l'UNESCO. Les plages du Débarquement "devraient être inscrites, au moment où les derniers vétérans vont partir"](#)"

---

---

***Nous contacter***

---

**Au Sénat**  
**Palais du Luxembourg**  
**15 rue de Vaugirard**  
**75291 PARIS CEDEX 06**  
**Tel : 01.42.34.29.95**  
**[c.morin-desailly@senat.fr](mailto:c.morin-desailly@senat.fr)**

**Léa DIVO**

**En Seine-Maritime**  
**Permanence parlementaire**  
**8 bis rue Alsace-Lorraine**  
**76000 ROUEN**  
**Tel : 02.35.15.38.30**  
**[catherine.morindesailly@wanadoo.fr](mailto:catherine.morindesailly@wanadoo.fr)**

**Anne-Sophie DESCHAMPS**  
**Claire FRANCOIS**

---

**Directrice de la publication** : Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine-Maritime



Les **CENTRISTES**  
le nouveau centre

Union  
Centriste  
Sénat

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY. Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre électronique de Catherine MORIN-DESAILLY, vous pouvez vous désabonner.

Conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Seule Catherine MORIN-DESAILLY est destinataire des informations que vous lui communiquez.